



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 7 septembre 2023

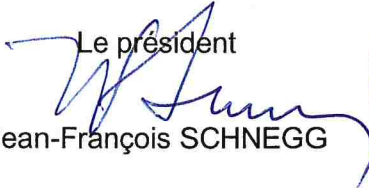
Le Conseil communal d'Aigle

- **Vu** le préavis 2023-10 du lundi 5 juin 2023, **amendé**, relatif à la réfection de l'étanchéité du réservoir de Fontanney ;
- **Ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de CHF 226'000.- TTC pour la réfection intérieure du réservoir de Fontanney ;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de CHF 226'000.- TTC le moment venu, aux meilleures conditions ;
3. **De déduire le montant des subventions obtenues ;**
4. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir, que ces travaux liés à l'eau potable seront amortis par prélèvement sur le compte réserve « service des eaux » pour autant qu'il soit suffisamment approvisionné. Le solde éventuel sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans ;
5. D'adopter le projet des travaux tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du sept septembre deux mille vingt-trois.

Le président

Jean-François SCHNEGG



La secrétaire

Véronique DELADOEY